



STAGE: LES MÉTIERS D'ATSEM ET D'AGENT TERRITORIAL

Le SNUTER- FSU Gironde, syndicat de la territoriale qui fait partie de la Fédération Syndicale Unitaire, organise un stage de formation destiné aux Atsem et agents techniques des collectivités territoriales intervenants dans les écoles.

Les difficultés rencontrées lors de l'exercice du métier d'ATSEM et d'agent territorial travaillant dans les écoles se sont particulièrement accrues ces dernières années : responsabilités, relations avec les collectivités, l'école ou les parents, remise en question du temps de travail, attaques permanentes contre la Fonction publique territoriale.

C'est l'occasion de venir débattre de votre métier avec vos collègues de tout le département.

Ce stage abordera les points suivants :

Le décret 2018-152, paru le 1 mars 2018 : ce qui va changer, ce qui reste à obtenir

Le métier d'ATSEM au quotidien

Statuts et droits individuels et collectifs

La durée du travail

Evolution de carrière

Toutes les questions ou thèmes que vous souhaitez aborder

Ce stage est ouvert à toutes et tous, syndiqué-es ou non

VENDREDI 25 MAI 2018

DE 9 HEURES À 17 HEURES

LYCÉE GUSTAVE EIFFEL À BORDEAUX

FSU Gironde- Bourse du travail-

44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux cedex

Mail : fsu33@fsu.fr

tel : 06 65 74 04 33

SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 31 26 63 Mèl : snu33@snuipp.fr

Site web : <http://33.snuipp.fr>

Déposé le 23/03/2018

BORDEAUX MERIADECK

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

INSCRIPTION AU STAGE

Si vous souhaitez participer au stage, il faut vous inscrire auprès de la FSU impérativement avant le

Lundi 16 avril 2018

mais avec les vacances il vaut mieux le faire avant de partir

Pour vous inscrire nous retourner le coupon ci-dessous

Par courrier à FSU Gironde- Bourse du travail- 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

Par mail à fsu33@fsu.fr en précisant vos nom, prénom, fonction et lieu d'exercice et l'employeur s'il n'est pas la commune ou le lieu d'exercice (communauté de communes par exemple)

Les stages de formation syndicale sont de droit mais l'employeur peut limiter le nombre de partants dans un même service.

C'est la FSU qui se chargera d'informer votre employeur de votre présence mais elle doit le faire un mois avant d'où l'importance de la date d'inscription.

Bordereau d'inscription

Je souhaite participer au stage ATSEM et agent territorial du SNUTER FSU du
vendredi 25 mai 2018 au lycée Gustave Eiffel à Bordeaux

NOM :Prénom :

Fonction :Lieu d'exercice :
.....

Collectivité de rattachement (commune, communauté de communes, syndicat mixte) :
.....

Téléphone :
.....

Adresse :
.....

Adresse mail :
.....



LA FSU TERRITORIALE